COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL
14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22
Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr
http://www.saintmalonsurmel.fr/

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260220-D_2026_10-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 FÉVRIER 2026

Date de convocation : 10 février 2026
Conseillers en exercice : 14 Présents : 11 Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le vingt février, à vingt heures trente-six minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

Étaient présents : M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Nolwenn BORDIER, Mme Manon DEMEURANT, M. Hervé DREUSLIN, Mme Sonia HUBY, Mme Catherine PUISSEGUR, M. Pascal ROUILLE, M. Jean-Michel TEYSSIER et M. Freddy THOMAS.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire générale de mairie.

Excusés : M. BASTARDIE Pierre, Mme Héléna LERAY et Mme Erell LISSILLOUR.

Procuration : BASTARDIE Pierre à Brigitte PIERRARD, Héléna LERAY à Freddy THOMAS et Erell LISSILLOUR à Joël LORAND.

Secrétaire de séance : Mme Manon DEMEURANT.

2026-10 – FINANCES : SUBVENTIONS - ANNÉE 2026

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide pour l'année 2026 les subventions suivantes :

Commune	**Montant € décidé en2025**	**Montant € 2026**	**Vote**
Anciens combattants UNC-AFN	2 gerbes + 50 €	2 gerbes + 50 €	Unanimité
OCCE (Coopérative scolaire)	100 €	100 €	Unanimité
Association de Chasse Communale	150 €	150 €	Majorité 2 abstentions et 1 non exprimé (prise d'intérêt)

Autres participations

ADMR	778,75 €	785 €	Unanimité
Groupe Solidarité Rencontres	186,90 €	188,40 €	Unanimité
Mel et Meu Découverte	450 €	450 €	Unanimité
Amicale des Donneurs de Sang	0 €	100 €	Majorité 3 contre, 11 pour

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

MAIRIE DE ST-MALON SUR MEL
Ille et Vilaine